

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 juillet 2019 à 18h30 sous la présidence de
M. ROUX Daniel.

Présents : LABASSE Emmanuel. SARLIEVE Claude. FOURNIER Pascal.
QUINSAT Guy. VAUZEILLES Daniel. CHANONAT Jean-Louis. DA CRUZ Marie-
Laure.

Absents excusés : RAYNAUD Aurélia (Pouvoir à M. LABASSE E.) CREGUT
Sylvain. PANCRACIO Amélie

Ordre du jour :

- . Approbation du compte rendu de la dernière réunion
 - . Point sur les zones humides
 - . Compte administratif des sections
 - . Régularisation cadastrale du surpresseur d'eau potable d'intérieurs
 - . Questions diverses
-

ANIMATION

M. le Maire présente à l'assemblée Melle BABUT Manon qui sera la future animatrice pour la saison estivale.

Le contrat de Melle BABUT Manon est conclu de juillet à fin août avec un mi-temps dans la commune et celle de St- Nectaire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Maire rappelle que la vente d'un ancien local communal situé au lieu-dit « la Caire » est annulée.

M. SARLIEVE Alain n'a pas accepté de servitude sur son terrain.

Un devis va être demandé pour la démolition du local. M. SARLIEVE Georges s'engage à récupérer les poteaux béton et le pylône qui servait de support aux antennes de télévision.

POINT SUR LES ZONES HUMIDES

M. le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture concernant ce dossier. Plan fourni par la DDT. Suivre les prescriptions spécifiques et planning à respecter.

COMPTE ADMINISTRATIF DES SECTIONS

Etat financier des sections de la commune de Chambon/Lac au 31/12/2018

Sections	Résultat exercice au 31/12/2018
Les angles	-460.69
Les angles. Bressouleille. I/3 les angles	7646.42
Les angles.Bressouleille.2/3 Bressouleille	30 700.14
Bressouleille	4779.79
Bressouleille.Les Angles.Serrette	28010.64
Chambon	70934.34
Champsiaux	-13110.70
Chambon.Serrette	5758.57
Champsiaux.Varenes	-3423.53
La Guièze	-3694.07
Monneau Grand	11691.59
Monneau Petit	245.10
Monneau Petit.Les angles.La Guièze.Serrette	22563.14
Montaleix	-673.33
Montmie	-1633.63
Montmie.Montaleix	-661.98
Surains	8869.63
Varenes	6206.41
Voissières	-5270.58

Il est rappelé que le SMGF rembourse les impôts fonciers à la commune, lorsque ce sont des forêts.

REGULARISATION CADASTRALE DU SURPRESSEUR D'EAU POTABLE D'INTERIOUX

En effet, il s'avère qu'après une visite sur le terrain, le surpresseur d'eau potable d'Intérioux, Surain, Le Mone appartenant au SIVOM D'ISSOIRE est implanté en parti dans le domaine public communal et chez des privés, il y a donc lieu de régulariser au profit du SIVOM d'ISSOIRE cet état de fait. Il est à noter que le SIVOM prend à sa charge tous les frais de géomètre -notaire. Le Conseil Municipal en prend acte.

QUESTIONS DIVERSES

REHABILITATION DES STATIONS D'EPURATIONS (MONTMIE.BRESSOULEILLE)

Les demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental sont en cours par l'intermédiaire du SIVOM D'ISSOIRE.

SIVOM D'ISSOIRE

Le SIVOM va entreprendre de clôturer prochainement le périmètre du réservoir de la Guièze. Actuellement le SIVOM a entrepris la rénovation et la clôture des captages dit : « de Beaune-Pouly » situés dans le terrain sectionnal appartenant aux habitants de Bressouleille.

Le SIVOM va entreprendre également très prochainement l'alimentation en eau potable du hameau de Champsiaux suite aux demandes formulées par Mme VALLEIX et M. FOURNIER.

Il est à noter que tous ces travaux sont entièrement financés par le SIVOM.

DOSSIER TERRAIN FAL

M. le Maire rappelle que la FAL souhaitait vendre deux parcelles de terrain. La commune de Chambon/Lac s'était proposé de faire l'acquisition de ces parcelles dans le cadre d'un projet communal relatif à la création de parking.

Après analyse de l'estimation de l'EPF-SMAF sur la valeur des deux parcelles, le conseil d'administration de la fédération estimant que le montant proposé est sous-évalué et que dans ce contexte, il n'est pas envisageable de conclure la vente avec la commune. Le Conseil en prend acte.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme BUSSINET Edwige, transmis par Mme Marie-Laure DA CRUZ.

Dossier à Montaleleix . SARLIEVE Eric. ADMIRAT
Suite à un litige, entre ces deux administrés, la Commission des Travaux se rendra sur place, avant que le Conseil municipal se prononce.

DOSSIER CONTRUCTION : M.Mme GASC à Varennes

La couverture n'étant pas conforme au PC, (tuiles forme ogives sur le PC) Il avait été posées des tuiles rectangulaires, celui-ci a été obligé de refaire la couverture (erreur du maître d'œuvre).

MANIFESTATION QUAD EN SEPTEMBRE (demande autorisation de voirie)

M. le Maire indique qu'il y a certains chemins (la Guièze.Voissière.Bressouleille) qui sont problématiques (tracé du circuit emprunté). M. CHANONAT Propose d'établir un état des lieux des chemins empruntés(établir la liste de ces chemins).

Le Conseil décide de voir avec la Commission des travaux ,avant de se prononcer.

APPARTEMENT DE LA MAIRIE

Le Maire indique que l'appartement de la mairie est loué à partir du 01.08.2019. Prix de location (550€/mois, par un couple qui doit exercer une activité professionnelle au « Grand Panorama »).Le Conseil municipal en prend acte.

NOUVELLE INSTITUTRICE : Melle Morgane BRASSIER

Il s'agit de son premier poste, elle est à la recherche d'un appartement.

POMPE A CHALEUR

Suite au remplacement de la pompe à chaleur de l'école, la commune a récupéré 13900€ par notre assurance, soit une charge restante pour la commune de 763.77€ TTC. Le Conseil en prend acte.

JEUX GONFLABLES

M.WITZ Pascal, (Sancy Loisirs) a fait l'acquisition de jeux gonflables à installer sur le lac, le coût du matériel est de 26000€.

La surveillance par un MNS est obligatoire pour ces jeux.

Il est à noter que M. WITZ éprouve quelques difficultés à recruter ce dernier.

COURRIER DE M. CARRIAT lucien

M. CARRIAT souhaite vendre du terrain à la commune. Celui-ci est en emplacement réservé au futur PLU (AE N°240). Le Conseil propose de demander une estimation au SMAF. Cette parcelle appartient en indivision avec lui-même et Mme BLONDEL Brigitte, sa nièce, dossier à revoir donc. !!!

Les travaux de rénovation du pont de Montaleix sont réalisés par l'entreprise TPC. François SUGERE.

PAVILLON BLEU

Il est à noter que l'audit aura lieu le 23 juillet, pour le renouvellement du label.

TRAVAUX AU CHATEAU DE VARENNES EN COURS

Le Maire donne la parole à M. LEOTY Vincent. Celui-ci indique les travaux réalisés sur ce site. (Pierre de taille.Grille posée. Margelle posée. Les travaux sur muraille réalisés.Tour colmatée.)

Une équipe bien motivée pour la réalisation de ce projet. Le montant de la facture concernant ces travaux s'élève à 18040€.(la fondation du patrimoine reverse le montant payé à la commune).

Il serait souhaitable de réaliser des petites tranches de travaux tous les ans. (moins importante que cette dernière).

M. LEOTY Vincent, Président de l'Association « Varennes en Mouvement » a entrepris de vider le puit.

ANALYSES DE L'EAU DU LAC

Les dernières analyses d'eau sont de très bonne qualité pour le lac, en ce qui concerne la pataugeoire, l'eau est de qualité moyenne.

PROJET MONTAGNE A CHAMBON DES NEIGES

M. le Maire donne quelques précisions sur le projet « montagne à Chambon Des Neiges. » Programme de jeux de pleine nature ,celui-ci risque de retarder un peu le PLU.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clos la séance en remerciant tous les membres présents à cette session.